

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord  
tenue Centre des Loisirs d'Anse-Bleue  
le mardi 20 janvier 2026 à 19h00**

**RO-2026-01**

**1. APPEL À L'ORDRE**

M. Joseph Lanteigne, maire, appelle la réunion à l'ordre à 19h00 et souhaite la bienvenue aux quelques 10 citoyens et citoyennes présents à cette vingt-neuvième réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord.

**2. CONSTATATION DU QUORUM**

<b>Sont présents :</b>	Joseph Lanteigne	Maire
	Gérard Battah	Conseiller
	Carole Frigault	Conseillère
	Thérèse Haché	Maire suppléante
	Anne Landry	Conseillère
	Colin MacLellan	Conseiller
	<b><u>Assistaient également :</u></b>	
	André Sonier	Directeur général
	Simonne Godin	Greffière municipale
<b>Absence (motivée) :</b>	Yvon Godin	Conseiller

**3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS**

Le maire, M. Joseph Lanteigne, demande au conseil municipal s'il y a des déclarations de conflit d'intérêt à être incluses au procès-verbal de la présente réunion.

**Aucune déclaration d'intérêt ne fut prononcée.**

**4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Joseph Lanteigne, maire, procède à la lecture de l'ordre du jour comme suit :

1. Appel à l'ordre.
2. Constatation du quorum.
3. Déclaration de conflits d'intérêts.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire tenue le 16 décembre 2025.
6. Affaires découlant du procès-verbal.
7. Exposés des membres du conseil municipal.
8. Correspondances reçues et envoyées :
  - 8.1 Correspondances reçues : 5 ;
  - 8.2 Correspondances envoyées : 1.

9. Résolutions et arrêtés municipaux :
  - 9.1 Résolution – Mesures incitatives 2025.
  - 9.2 Plan d’urbanisme – Ville de Rivière-du-Nord :
    - 9.2.1 Demande d’avis du CRP ;
    - 9.2.2 Résolution pour la présentation du projet en audiences publiques.
  - 9.3 Dépôt et première lecture par son titre de l’Arrêté 012-00-2026 intitulé « *Arrêté de construction de Rivière-du-Nord* ».
  - 9.4 Deuxième lecture par son titre de l’Arrêté 012-00-2026 intitulé « *Arrêté de construction de Rivière-du-Nord* ».
  - 9.5 Arrêté 011-00-2025 intitulé « *Arrêté concernant la redevance sur l’hébergement touristique dans la ville de Rivière-du-Nord* » :
    - 9.5.1 Lecture intégrale de l’Arrêté 011-00-2025 ;
    - 9.5.2 Troisième lecture par son titre et adoption.
10. Affaires nouvelles.
11. Suivi des dossiers.
12. Présentations et interventions du public.
13. Levée de la réunion.

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par M. Gérard Battah et appuyé par Mme Anne Landry, que l’ordre du jour de la présente réunion soit adopté comme présenté.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**Résolution 2026-001**

**5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE TENUE LE 16 DÉCEMBRE 2025**

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Carole Frigault et appuyé par M. Gérard Battah, que le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord tenue le 16 décembre 2025 soit adopté comme rédigé et circulé.

**ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ**

**Résolution 2026-002**

**6. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL**

Sans objet.

**7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL (D)**

**Dossier Communautaire et Culturel – Carole Frigault**

Copie du rapport de Mme Frigault figure en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Finance et Développement économique – Thérèse Haché**

Mme Thérèse Haché, maire suppléante, présente l’état des résultats financiers au 31 décembre 2025 ainsi que son rapport des activités réalisées pendant la période. Copies des deux rapports figurent en annexe du présent procès-verbal.

**Dossier Santé et Mieux-être – Anne Landry**

Copie du rapport de Mme Landry figure en annexe du présent procès-verbal.

### Dossier Sécurité publique – Colin MacLellan

Copie du rapport de M. MacLellan figure en annexe du présent procès-verbal.

### Dossier Travaux publics et Infrastructures – Gérard Battah

Copie du rapport de M. Battah figure en annexe du présent procès-verbal.

### Dossier Urbanisme – Yvon Godin

En l'absence de M. Yvon Godin, M. le Maire Joseph Lanteigne fait lecture du rapport sur le dossier d'urbanisme. Copie du rapport de M. Godin figure en annexe du présent procès-verbal.

### Rapport d'activités du Maire

Le rapport de M. le Maire Joseph Lanteigne figure en annexe du présent procès-verbal.

Par la suite, la proposition suivante est formulée :

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Thérèse Haché et appuyé par Mme Carole Frigault, que les rapports présentés par les membres du conseil municipal de Rivière-du-Nord, incluant les résultats financiers au 31 décembre 2025, soient acceptés comme présentés.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2026-003**

## **8. CORRESPONDANCES REÇUES ET ENVOYÉES (D)**

### **8.1 Correspondances reçues : No. 1 à 5**

Pour information

### **8.2 Correspondance envoyée : 1**

Pour information

## **9. RÉOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX**

### **9.1 Résolution – Mesures incitatives 2025**

**ATTENDU QUE** les propriétaires désirant bénéficier de la prime de bienvenue pour la construction ou l'achat d'une nouvelle résidence unifamiliale ou d'un commerce à l'intérieur des limites de la municipalité ont soumis les documents nécessaires en lien avec leurs impôts fonciers,

**IL EST DÛMENT PROPOSÉ** par Mme Thérèse Haché et appuyé par M. Gérard Battah, que le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord ratifie l'octroi et le paiement d'un montant total de 32 162,55 \$ déboursé aux 16 propriétaires éligibles installés sur le territoire de la ville de Rivière-du-Nord, conformément aux dispositions de la politique en vigueur sur les incitatifs à l'établissement de nouveaux citoyens adoptée en 2023.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**Résolution 2026-004**

## 9.2 Plan d'urbanisme – Ville de Rivière-du-Nord

### 9.2.1 Demande d'avis du CRP

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Gérard Battah et appuyé par M. Colin MacLellan, qu'en vertu de l'article 110 de la *Loi sur l'urbanisme*, le conseil municipal de la ville de Rivière-du-Nord demande au Comité de révision de la planification de la Commission des services régionaux Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet suivant :

- Adoption d'un nouveau plan municipal et d'un nouvel arrêté de zonage pour la ville de Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2026-005**

### 9.2.2 Résolution pour la présentation du projet en audiences publiques

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Rivière-du-Nord a l'intention d'adopter un nouveau plan municipal et un nouvel arrêté de zonage pour la ville de Rivière-du-Nord,

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Anne Landry et appuyé par Mme Carole Frigault :

- QUE des arrêtés soient rédigés à cet effet et que lesdits arrêtés soient présentés au public le 17 février 2026 en la salle du conseil de l'édifice municipal de Maisonnette situé au 1512, rue Châtillon, Maisonnette, NB, à 19h00, et
- QUE la Greffière se charge, au nom et pour le compte du Conseil, de donner la date et le lieu prescrit à l'article 25(1) de la *Loi sur l'urbanisme*, indiquant l'intention du Conseil, la date et le lieu de la présentation publique, et que les oppositions au plan proposé pourront être présentées au Conseil dans les trente (30) jours de la date de la présentation publique en les faisant parvenir au bureau de la Greffière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2026-006**

## 9.3 Dépôt et première lecture par son titre de l'Arrêté 012-00-2026 intitulé « Arrêté de construction de Rivière-du-Nord »

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan et appuyé par M. Gérard Battah, que la ville de Rivière-du-Nord adopte en première lecture par son titre l'Arrêté 012-00-2026 intitulé « *Arrêté de construction de Rivière-du-Nord* ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2026-007**

Monsieur le Maire Joseph Lanteigne fait lecture par son titre de l'Arrêté.

9.4 **Deuxième lecture par son titre de l'Arrêté 012-00-2026 intitulé « Arrêté de construction de Rivière-du-Nord »**

---

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par M. Colin MacLellan et appuyé par Mme Anne Landry, que la ville de Rivière-du-Nord adopte en deuxième lecture par son titre l'Arrêté 012-00-2026 intitulé « Arrêté de construction de Rivière-du-Nord ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2026-008**

M. le Maire fait la lecture par son titre de l'Arrêté et indique que conformément aux dispositions de l'article 15.3 de la *Loi sur la gouvernance locale*, la version intégrale de l'Arrêté 012-00-2026 intitulé « Arrêté de construction de Rivière-du-Nord » sera affichée sur le site web de la municipalité dès le 21 janvier 2026 afin de permettre aux citoyens et citoyennes d'en prendre connaissance avant son adoption finale qui est prévue à la réunion ordinaire du 17 février 2026.

9.5 **Arrêté 011-00-2025 intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans la ville de Rivière-du-Nord »**

---

9.5.1 **Lecture intégrale de l'Arrêté 011-00-2025**

M. Joseph Lanteigne, maire, explique que conformément aux dispositions de la *Loi sur la gouvernance locale, L.N.-B. 2017, ch. 18, art. 15,3*, la version intégrale de l'Arrêté 011-00-2025 intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans la ville de Rivière-du-Nord » fut rendue disponible aux citoyens et citoyennes sur le site web de la Ville de Rivière-du-Nord, permettant ainsi de ne pas en faire la lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Anne Landry et appuyé par Mme Thérèse Haché que, conformément aux dispositions de l'article 15.3 de la *Loi sur la gouvernance locale*, l'Arrêté 011-00-2025 intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans la ville de Rivière-du-Nord » ne fasse pas l'objet d'une lecture intégrale dans le cadre de la présente réunion.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2026-009**

9.5.2 **Troisième lecture par son titre et adoption de l'Arrêté 011-00-2025**

IL EST DÛMENT PROPOSÉ par Mme Carole Frigault et appuyé par Mme Anne Landry que l'Arrêté 011-00-2025 intitulé « Arrêté concernant la redevance sur l'hébergement touristique dans la ville de Rivière-du-Nord » fasse l'objet de la troisième lecture par

son titre et que cet arrêté soit adopté par le conseil municipal de la Ville de Rivière-du-Nord.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Résolution 2026-010**

M. Lanteigne fait la lecture par son titre de l'Arrêté 011-00-2025.

**10. AFFAIRES NOUVELLES.**

Sans objet.

**11. SUIVI DES DOSSIERS.**

Sans objet.

**12. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC**

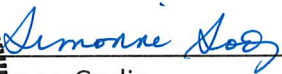
Quelques interventions sont effectuées par les citoyens et citoyennes présents sur différents sujets.

**13. LEVÉE DE LA RÉUNION**

La réunion ordinaire du conseil municipal de Rivière-du-Nord est levée à 19h45.

  
Joseph Lanteigne  
Maire



  
Simonne Godin  
Greffière municipale

## **DOSSIER COMMUNAUTAIRE ET CULTUREL**

**Réunion ordinaire du 20 janvier 2026**

**Carole Frigault**

### **Tournage du film de Renée Blanchar**

Le début du tournage du film de Renée Blanchar est prévu à la fin février, à différents endroits sur notre territoire, notamment à Maissonnette, Anse-Bleue, Bertrand et Grande-Anse. Nous demandons votre collaboration afin de s'assurer que toute l'équipe technique, celle de réalisation et les comédiens soient accueillis chaleureusement. Ce tournage de long métrage se veut une belle vitrine au niveau touristique et représente un impact économique assez important pour notre région.

### **Café du monde Communauté Francophone Accueillante**

La CFA Acadie Nord-Est organise mensuellement les Cafés du monde au Centre culturel de Caraquet en présentant un pays. Le samedi 31 janvier prochain, entre 10h et midi, ce sera la France qui sera à l'honneur. Rendez-vous sur la page Facebook de CFA Acadie Nord-Est pour avoir plus d'informations. L'activité est gratuite.

### **Nouveau comité récréatif à Saint-Léolin**

Un nouveau comité récréatif a vu le jour récemment à Saint-Léolin. Plusieurs bénévoles ont décidé de s'impliquer au grand plaisir de la communauté. Déjà, des activités sont prévues à la programmation annuelle, comme le Blizz'art qui se tiendra le 15 février prochain à la patinoire de l'endroit. Cette activité comprend un patinage avec les joueurs de hockey du Poséidon de la Péninsule acadienne, un feu de joie, des expositions d'œuvres junior, une glissade et un rallye. Il y aura également un Rallye tropical le 21 février prochain au Centre communautaire de Saint-Léolin avec inscription sur place. La Ville de Rivière-du-Nord aimerait féliciter tous les bénévoles impliqués dans ce nouveau comité et leur souhaite une belle année remplie de plaisir.

## **DOSSIER FINANCE ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**Réunion du 20 janvier 2026**

**Thérèse Haché**

### **Mesures incitatives 2025**

Le conseil municipal de Rivière-du-Nord a mis en place en mars 2023 un programme d'incitatifs à l'établissement de nouveaux citoyens sur son territoire. Ce programme vise à encourager les nouveaux propriétaires de résidences privées ou d'édifices commerciaux qui veulent s'établir à Rivière-du-Nord, en leur offrant une prime de bienvenue par la réduction de leurs taxes foncières.

Pour les nouvelles constructions résidentielles ou commerciales, la prime de bienvenue s'étend sur trois ans et offre la première année le remboursement complet de leur facture de taxes municipales, la deuxième année, la prime est de 50 % et la troisième et dernière année, la contribution de la municipalité est de 25 % de leur taxe municipale.

En ce qui a trait aux achats de propriétés existantes résidentielles ou commerciales, la prime de bienvenue est payable une fois, la première année, et représente 50 % de la facture de taxes foncières.

Depuis la création de la nouvelle municipalité en 2023, un montant total de 65 750 \$ a été remis aux nouveaux propriétaires de la Ville de Rivière-du-Nord. Une résolution sera présentée dans le cadre de la réunion de ce soir pour ratifier les déboursés de 2025 dans ce dossier qui se chiffrent à 31 162,55 \$.

### **Rencontre avec la Ministre Isabelle Thériault**

Une rencontre avec la Ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, l'honorable Isabelle Thériault, Mme Hélène Bouchard, sous-ministre, sa Chef de Cabinet et son adjointe du bureau de Caraquet, s'est tenue aujourd'hui 20 janvier à l'Hôtel de Ville à laquelle j'ai assisté, en présence du Maire Joseph Lanteigne, d'André Sonier, directeur général et Simonne Godin, greffière municipale.

Cette rencontre avait pour principal objectif de discuter des options pouvant être considérées par le Gouvernement du Nouveau-Brunswick pour venir en aide financièrement à la municipalité dans ses démarches visant à allonger la période touristique de mai à octobre annuellement. Nous avons également parlé de différentes activités qui pourraient être organisées, par exemple à la cabane du pêcheur installée juste à côté du Centre d'information aux visiteurs, et à d'autres endroits, activités qui pourraient contribuer à mousser l'intérêt des visiteurs et touristes à prolonger leur séjour dans la Péninsule acadienne.

Mme Thériault et son équipe se sont montrées ouvertes à nous supporter dans la recherche de programmes gouvernementaux ou autres aides financières qui pourraient répondre aux besoins exprimés. Madame Hélène Bouchard, sous-ministre, s'est engagée à faire les suivis appropriés et à nous revenir avec les résultats de ses recherches au cours des prochaines semaines.

### **Rapport financier au 31 décembre 2025**

Le rapport financier en ébauche que avez en mains et que je vais vous présenter en date du 31 décembre 2025 n'est pas final, car nous attendons toujours certaines factures pour des travaux effectués en fin d'année.

Il en est de même pour les revenus à venir qui ne sont pas tous entrés ni connus à ce jour.

De plus, on a besoin que le vérificateur fasse la vérification des livres, l'ajustement des valeurs en raison de l'amortissement, etc., ce qui va affecter les résultats financiers de l'année 2025.

Je vais donc vous donner le rapport financier en date du 31 décembre 2025, un rapport qui va changer avec les factures qui restent à payer pour 2025, y compris les revenus attendus.

## **DOSSIER SANTÉ ET MIEUX-ÊTRE**

### **Réunion ordinaire du 20 janvier 2026**

**Anne Landry**

#### **Jasette et Galette à Maisonnette**

C'est le retour de l'activité Jasette et Galettes à Maisonnette qui se tiendra dorénavant au sous-sol de la salle paroissiale de l'endroit. Le dimanche 25 janvier prochain à 13h30, Jeanne d'Arc Lavoie viendra vous entretenir sur les activités préparatoires au jardinage du printemps. Merci au Comité récréatif de Maisonnette pour cette belle activité.

#### **Pensez-frais – Péninsule acadienne**

On vous rappelle que la prochaine livraison et inscription de Pensez-frais, c'est-à-dire les paniers de légumes, aura lieu le vendredi 30 janvier, à l'Hôtel de Ville de Grande-Anse, entre 15h et 18h. Vous pourrez alors récupérer votre panier et payer celui de février au coût de 20\$. Merci de votre belle participation. Ce sont près de 900 paniers qui ont été distribués durant la dernière année, ici à Rivière-du-Nord.

#### **Bricolage pour adultes**

Des bricolages libres pour adultes ont lieu tous les jeudis soir de 18h30 à 20h à l'Hôtel de ville à Grande-Anse. Cette activité permet aux participants de créer leurs propres œuvres tout en socialisant. Déjà une dizaine de participants réguliers y apportent leur bonne humeur, des relations d'amitié se créent et de nouveaux participants s'ajoutent toutes les semaines. Aucune inscription n'est requise, il faut simplement se présenter sur place avec votre matériel. L'activité est gratuite.

## DOSSIER SÉCURITÉ PUBLIQUE

Réunion du 20 janvier 2026

Colin MacLellan

### Rapport d'incidents

On peut dire que la Brigade d'incendie de Rivière-du-Nord a été passablement occupée en décembre 2025. En effet, les différents corps de pompiers de la Brigade ont répondu à 23 appels d'urgence 911 pendant cette période, dont trois (3) de ceux-ci ont nécessité l'implication de plusieurs brigades. Les sorties enregistrées en décembre sont comme suit :

- 7 pour la brigade de Bertrand ;
- 13 pour la brigade de Grande-Anse ;
- 4 pour la brigade de Maisonnette, et
- 6 pour la brigade de Saint-Léolin.

Une de ces sorties, pour un feu de tourbe au plan de Black Rock, a nécessité l'implication de trois de nos quatre brigades. Cette expérience nous a permis de constater l'urgence de mettre en place des procédures applicables à toutes les parties concernées, incluant les organismes gouvernementaux qui régissent ces industries dans la province, notamment le ministère des Ressources naturelles. Des démarches sont donc en cours afin de rencontrer les responsables de ce ministère sur notre territoire pour déterminer quelles sont les responsabilités de part et d'autre dans le cas d'un feu de tourbe. Par la suite, des procédures claires pourront être mises en place afin de préciser les mesures à prendre dans ces situations et ainsi pouvoir assurer la protection de toutes les parties impliquées.

Les autres appels répondus par les différents corps de pompiers de notre Brigade concernaient principalement des accidents de la circulation, des incendies mineurs et de l'assistance médicale. Deux (2) appels étaient pour des incendies de structure.

Comme la saison froide est encore là pour quelques mois, nous vous rappelons que la prudence est de mise lorsque vous utilisez des fournaises à bois. Les cheminées doivent être nettoyées fréquemment afin d'éviter que les particules qui se collent aux parois prennent feu. Les feux de cheminée sont toujours plus fréquents à cette période de l'année.

Merci de votre attention.

## **Service d'incendie de Rivière-du-Nord**

Je voudrais remercier sincèrement Yannick McGraw de la brigade de Bertrand pour avoir organisé avant Noël un cours de niveau II pour nos pompiers de Rivière-du-Nord. Il va aussi en organiser un autre en février prochain.

## **Rapport trimestriel de la GRC**

Nous venons de recevoir le rapport trimestriel de la GRC couvrant la période du 1er juin au 30 septembre 2025.

Il est intéressant de noter qu'ils ont catalogué 132 incidents sur le territoire de Rivière-du-Nord pendant cette période, dont 63 % étaient de nature non criminelle et 37 % de nature criminelle.

Les incidents de nature non criminelle se retrouvent en majorité dans les infractions au code de la route, soit 45 %.

Les incidents de nature criminelle étaient pour leur part catégorisés comme suit :

- |  |   |    |
|--|---|----|
| ▪ Crimes contre la propriété                                 | - | 23 |
| ▪ Crimes contre les personnes                                | - | 16 |
| ▪ Autre infraction au Code criminel                          | - | 6  |
| ▪ Infractions au code de la route -                          |   | 3  |
| ▪ Loi réglementant certaines drogues<br>et autres substances |   | 1  |

## **DOSSIER TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**

**Réunion ordinaire du 20 janvier 2026**

**Gérard Battah**

### **Déneigement des rues publiques**

Comme vous le savez sûrement, les rues sur le territoire de Rivière-du-Nord sont déneigées en partie par notre contracteur Marc Chiasson Trucking qui est responsable pour les secteurs de Bertrand et Grande-Anse et en deuxième lieu par le ministère des Transports du Nouveau-Brunswick, qui est responsable de déneiger les routes des anciens DSL ainsi que celles de Saint-Léolin et Maisonnette. Il est donc possible que la livraison de ce service ne soit pas uniforme sur la totalité du territoire. Nous mettons tous les efforts possibles pour que chacun des secteurs de la municipalité soit desservi adéquatement. Cependant, il est possible que certaines routes ne soient pas propices à l'épandage de sel par exemple, ou encore au grattage des surfaces pour en enlever la glace. Nous faisons appel à votre compréhension dans ces situations.

Nous vous rappelons également qu'il est interdit de décharger la neige de vos entrées sur la rue publique. Nous vous remercions à l'avance de votre coopération afin de faciliter le travail des déneigeurs.

### **Réfection de la rue Châtillon à Maisonnette**

Nous attendons le rapport final sur les travaux préliminaires menés par la firme d'ingénierie Roy Consultants en décembre dernier afin de nous permettre d'évaluer les coûts ainsi que le plan de réfection de la rue Châtillon. Notre plan idéal serait d'effectuer la réfection sur la totalité des 3 km de route, avec l'aide financière du Gouvernement. Cependant, si nous ne réussissons pas à obtenir cette aide gouvernementale, il faudra possiblement échelonner ces travaux sur une période de trois ans, puisque la municipalité ne possède pas les fonds nécessaires pour en défrayer les coûts à même son budget annuel. Il faudra alors procéder à un emprunt de capital, tout en s'assurant de pouvoir rembourser celui-ci à l'intérieur de 15 ans.

Les démarches se poursuivent auprès du Gouvernement pour obtenir les fonds. Nous continuerons de vous tenir informés sur les développements de ce dossier.

## **DOSSIER URBANISME**

**Réunion du 20 janvier 2026**

**Yvon Godin**

### **Plan d'urbanisme de la Ville de Rivière-du-Nord**

Le nouveau plan d'urbanisme de la Ville de Rivière-du-Nord, soit le plan municipal et l'arrêté de zonage, seront présentés en première audience publique dans le cadre de la réunion ordinaire du 17 février prochain. Des représentants de la CSRPA seront présents afin d'en faire la présentation et répondre aux questions des citoyens et citoyennes.

Par la suite, l'équipe d'urbanisme présentera ce plan en rencontres portes ouvertes dans chacun des secteurs de la municipalité, soit Bertrand, Grande-Anse, Maissonnette et Saint-Léolin afin de recueillir les objections de la population sur les nouveaux paramètres proposés. Ces rencontres se tiendront les 24 et 26 février et vous devriez recevoir par la poste sous peu l'horaire et les salles retenues pour cet exercice.

Comme on a prévu passer ces deux arrêtés en 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> lectures à la réunion ordinaire du 31 mars 2026, il est de première importance pour le conseil municipal d'obtenir votre opinion sur le nouveau plan afin de pouvoir prendre une décision éclairée quant aux prochaines étapes.

Les objections recueillies dans le cadre des présentations portes ouvertes seront étudiées par le conseil municipal immédiatement avant le dépôt des nouveaux arrêtés.

Nous vous incitons donc à participer à ces rencontres afin de recevoir les réponses à vos préoccupations, si vous en avez. Si le nouveau plan proposé ne répond pas à vos attentes, nous voulons également le savoir. Alors n'hésitez pas à émettre vos commentaires qui seront partagés avec le conseil municipal.

Merci encore une fois de votre collaboration.

**Rapport du Maire**  
**Réunion du 20 janvier 2026**

**Joseph Lanteigne**

Bonjour,

Durant la dernière période, j'ai représenté la municipalité aux activités suivantes :

- Le 3 janvier – Souper de Noël de la brigade d'incendie de Bertrand.
- Le 12 janvier - Réunion du comité exécutif de la CSRPA.
- Le 14 janvier – Rencontre avec le Sergent Claude Dubois, responsable du détachement de la GRC pour Caraquet et Lamèque – Présentation du rapport de leurs activités sur le territoire pour la période du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre 2025.
- Le 20 janvier – Rencontre avec l'honorable Isabelle Thériault, ministre du Patrimoine, des Arts et de la Culture – Discussion pour le développement du tourisme dans la ville de Rivière-du-Nord.

Je tiens finalement à souligner le départ M. Patrick Thériault, directeur des Loisirs, qui a quitté son poste le 16 janvier dernier en acceptant un nouvel emploi au sein de l'équipe du CCNB de Caraquet. Je voudrais, au nom du Conseil et du personnel administratif, le remercier sincèrement pour le beau travail accompli durant les derniers trois ans. Je suis certain que le CCNB va pouvoir profiter pleinement de la belle personnalité professionnelle de M. Thériault.